

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 21.11.2023

Révision: 21.11.2023

Numéro de version 308 (remplace la version 307)

*** RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**

- **1.1 Identificateur de produit** 600090
- **Nom du produit:** Bombe d'aide au démarrage E-COLL
- **Code du produit:** 4317784409346
- **UFI:** PMER-AXM9-SC0W-SFK5
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation**
 - SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
 - SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- **Emploi de la substance / de la préparation** Agent de déplacement
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
 - E/D/E - Einkaufsbuero Deutscher Eisenhaendler GmbH
 - EDE Platz 1
 - D-42389 Wuppertal
 - Germany

Tel. +49 202 6096-0
e-mail: sdb@ede.de
- **Service chargé des renseignements:** Product safety department
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence** Numéro ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Aerosol 1	H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Asp. Tox. 1	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Aquatic Chronic 3	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 21.11.2023

Révision: 21.11.2023

Numéro de version 308 (remplace la version 307)

Nom du produit: Bombe d'aide au démarrage E-COLL

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger

GHS02 GHS07

· Mention d'avertissement Danger**· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, < 5% n-hexane

acétone

Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclo-alcanes

· Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

· 2.3 Autres dangers**· Résultats des évaluations PBT et vPvB****· PBT:** Non applicable.**· vPvB:** Non applicable.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.11.2023

Révision: 21.11.2023

Numéro de version 308 (remplace la version 307)

Nom du produit: Bombe d'aide au démarrage E-COLL

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119485395-27-xxxx	isobutane ⚠ Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	25-50%
CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Numéro index: 606-001-00-8 Reg.nr.: 01-2119471330-49-xxxx 01-2119498062-37-xxxx	acétone ⚠ Flam. Liq. 2, H225 ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336 EUH066	10-<25%
CAS: 1634-04-4 EINECS: 216-653-1 Numéro index: 603-181-00-X	oxyde de tert-butyle et de méthyle ⚠ Flam. Liq. 2, H225 ⚠ Acute Tox. 3, H311 ⚠ Skin Irrit. 2, H315	2,5-10%
CAS: 64742-49-0 Numéro CE: 921-024-6 Reg.nr.: 01-2119475514-35-xxxx	hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, < 5% n-hexane ⚠ Flam. Liq. 2, H225 ⚠ Asp. Tox. 1, H304 ⚠ Aquatic Chronic 2, H411 ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	2,5-10%
CAS: 64742-49-0 EINECS: 265-151-9	Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclo-alcanes ⚠ Flam. Liq. 2, H225 ⚠ Asp. Tox. 1, H304 ⚠ Aquatic Chronic 2, H411 ⚠ Skin Irrit. 2, H315	2,5-10%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Numéro index: 601-003-00-5 Reg.nr.: 01-2119486944-21-xxxx	propane ⚠ Flam. Gas 1A, H220 ⚠ Acute Tox. 1, H330 Press. Gas (Comp.), H280	2,5-10%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119474691-32-xxxx	n-Butane ⚠ Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	<1,25%
CAS: 67-56-1 EINECS: 200-659-6 Numéro index: 603-001-00-X	méthanol ⚠ Flam. Liq. 2, H225 ⚠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331 ⚠ STOT SE 1, H370 Limites de concentration spécifiques: STOT SE 1; H370: C ≥10 % STOT SE 2; H371: 3 % ≤ C < 10 %	0,1-<1%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 21.11.2023

Révision: 21.11.2023

Numéro de version 308 (remplace la version 307)

Nom du produit: Bombe d'aide au démarrage E-COLL

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 4: Premiers secours**· 4.1 Description des mesures de premiers secours****· Après inhalation:** Veiller à l'apport d'air frais.**· Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**· 5.1 Moyens d'extinction****· Moyens d'extinction:**CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.**· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit**· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 5.3 Conseils aux pompiers**· Equipement spécial de sécurité:** Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.**· Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

(suite page 5)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 21.11.2023

Révision: 21.11.2023

Numéro de version 308 (remplace la version 307)

Nom du produit: Bombe d'aide au démarrage E-COLL

(suite de la page 4)

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**· Stockage:****· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

· Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.**· Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****· 8.1 Paramètres de contrôle****· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****CAS: 67-64-1 acétone**

VLEP	Valeur momentané: 2420 mg/m ³ , 1000 ppm
	Valeur à long terme: 1210 mg/m ³ , 500 ppm

(suite page 6)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 21.11.2023

Révision: 21.11.2023

Numéro de version 308 (remplace la version 307)

Nom du produit: Bombe d'aide au démarrage E-COLL

(suite de la page 5)

CAS: 1634-04-4 oxyde de tert-butyle et de méthyle		
VLEP	Valeur momentanée: 367 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 183,5 mg/m³, 50 ppm	
CAS: 106-97-8 n-Butane		
VLEP	Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm	
CAS: 67-56-1 méthanol		
VLEP	Valeur momentanée: 1300 mg/m³, 1000 ppm Valeur à long terme: 260 mg/m³, 200 ppm risque de pénétration percutanée, (11)	
· DNEL		
CAS: 64742-49-0 hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcane, cycloalcanes, < 5% n-hexane		
Oral	DNEL Langzeitwert Verbraucher	699 mg/kg/d (cus)
Dermique	Long term value for employees	773 mg/kg bw/Tag (industrial use)
Inhalatoire	Long term value for employees	2.035 mg/m³ (industrial use)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante. (DIN EN 140/ DIN EN 14387)

Appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains:** Recommandation: Gants de protection (DIN EN 374)

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Butylcaoutchouc

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection (DIN EN 166)

FR

(suite page 7)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 21.11.2023

Révision: 21.11.2023

Numéro de version 308 (remplace la version 307)

Nom du produit: Bombe d'aide au démarrage E-COLL

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****· Indications générales**

· Couleur:	Incolore
· Odeur:	Genre éther
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable, s'agissant d'un aérosol.
· Inflammabilité	Non applicable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	1,4 Vol %
· Supérieure:	13 Vol %
· Point d'éclair	Non applicable, s'agissant d'un aérosol.
· Température d'auto-inflammation	170 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH	Non déterminé.
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique	Non déterminé.
· Cinématique: 23 °C - 4 mm (ISO 2431)	
· Dynamique:	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	3.000 hPa
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	0,65 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme:	Aérosol
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Peut former des peroxydes explosifs.
· Test de séparation des solvants:	
· Solvants organiques:	80,9 %
· VOC (CE) g/l	
· VOCV (CH)	100,00 %
· Changement d'état	
· Température de suintement:	
· Propriétés comburantes	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non applicable.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
--------------------------------------	-------

(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 21.11.2023

Révision: 21.11.2023

Numéro de version 308 (remplace la version 307)

Nom du produit: Bombe d'aide au démarrage E-COLL

(suite de la page 7)

· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**CAS: 67-64-1 acétone**

Oral	LD50	5.800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	20.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4h	76 mg/m ³ (rat)

CAS: 1634-04-4 oxyde de tert-butyle et de méthyle

Oral	LD50	4.000 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

(suite page 9)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 21.11.2023

Révision: 21.11.2023

Numéro de version 308 (remplace la version 307)

Nom du produit: Bombe d'aide au démarrage E-COLL

(suite de la page 8)

Dermique	LD50	1.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4h	142 ppm (rat)
CAS: 64742-49-0 hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcane, cycloalcanes, < 5% n-hexane		
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2.800-3.100 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4h	25,2 ppm (rat)
CAS: 74-98-6 propane		
Inhalatoire	LC50/4h	>20 mg/m ³ (rat)
CAS: 106-97-8 n-Butane		
Inhalatoire	LC50/4h	658 ppm (rat)
CAS: 67-56-1 méthanol		
Oral	LD50	5.628 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	15.800 mg/kg (lapin)

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**· Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· 11.2 Informations sur les autres dangers**· Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

FR

(suite page 10)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 21.11.2023

Révision: 21.11.2023

Numéro de version 308 (remplace la version 307)

Nom du produit: Bombe d'aide au démarrage E-COLL

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques· **12.1 Toxicité**· **Toxicité aquatique:****CAS: 75-28-5 isobutane**

EC50 (48h) 69,43 mg/L (daphnia)

CAS: 67-64-1 acétone

LC50 (96h) 5.000 mg/L (Lepomis macrochirus)

LC50/48h 8.800 mg/l (Daphnia magna)

NOEC 430 mg/l (algae)

NOEC/16h 1.700 mg/l (Pseudomonas putida)

NOEC/48h 4.740 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)

96h LC50 5.540 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

CAS: 64742-49-0 hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcane, cycloalcanes, < 5% n-hexane

LC50 (96h) 1-10 mg/L (Pimephales promelas)

EC50 (48h) 1-10 mg/L (daphnia)

NOEC (21d) 1 mg/l (daphnia)

NOEC 2,045 mg/l /28 Days (Oncorhynchus mykiss)

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**· **PBT:** Non applicable.· **vPvB:** Non applicable.· **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

· **12.7 Autres effets néfastes**· **Remarque:** Nocif pour les poissons.· **Autres indications écologiques:**· **Indications générales:**

Nocif pour les organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 21.11.2023

Révision: 21.11.2023

Numéro de version 308 (remplace la version 307)

Nom du produit: Bombe d'aide au démarrage E-COLL

(suite de la page 10)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**· 13.1 Méthodes de traitement des déchets:**

Remettre les conteneurs complètement vides pour le recyclage. Sinon, enlever le contenu/récipient comme un déchet dangereux. Respecter les règlements officiels.

· Catalogue européen des déchets

16 05 04*	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
-----------	--

· Emballages non nettoyés:**· Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification****· ADR, IMDG, IATA** UN1950**· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU****· ADR** UN1950 AÉROSOLS**· IMDG, IATA** AEROSOLS**· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport****· ADR****· Classe** 2 5F Gaz.
· Étiquette 2.1**· IMDG, IATA****· Class** 2 Gaz.
· Label 2.1**· 14.4 Groupe d'emballage****· ADR, IMDG** néant**· 14.5 Dangers pour l'environnement****· Marine Pollutant:** Non**· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Gaz.

· No EMS: F-D,S-U

(suite page 12)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 21.11.2023

Révision: 21.11.2023

Numéro de version 308 (remplace la version 307)

Nom du produit: Bombe d'aide au démarrage E-COLL

(suite de la page 11)

- **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non applicable.

- **Indications complémentaires de transport:**

- **ADR**
- **Quantités limitées (LQ)** 1L
- **Catégorie de transport** 2
- **Code de restriction en tunnels** D
- **"Règlement type" de l'ONU:** UN1950, AÉROSOLS, 2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, < 5% n-hexane
acétone
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cyclo-alcanes
- **Mentions de danger**
H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261 Éviter de respirer les aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

(suite page 13)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 21.11.2023

Révision: 21.11.2023

Numéro de version 308 (remplace la version 307)

Nom du produit: Bombe d'aide au démarrage E-COLL

(suite de la page 12)

- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Directive 2012/18/UE**· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t**· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t**· **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3, 69· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

Le produit contient : Matières premières pour explosifs soumises à déclaration. Mise à disposition, transfert, détention et utilisation conformément au règlement (UE) 2019/1148, article 9.

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des ingrédients n'est présent

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

CAS : 67-64-1 Acétone

· **Prescriptions nationales:**· **Indications sur les restrictions de travail:**

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

- H220 Gaz extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311 Toxique par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H330 Mortel par inhalation.
H331 Toxique par inhalation.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· **Service établissant la fiche technique:** Département de la sécurité des produits· **Contact:** sdb@ede.de· **Date de la version précédente:** 21.11.2023· **Numéro de la version précédente:** 307

(suite page 14)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 21.11.2023

Révision: 21.11.2023

Numéro de version 308 (remplace la version 307)

Nom du produit: Bombe d'aide au démarrage E-COLL

(suite de la page 13)

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A
Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1
Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
Acute Tox. 1: Toxicité aiguë – Catégorie 1
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
STOT SE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 1
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

FR